

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des modifications législatives présente son troisième rapport que voici :

### Réunions:

Le Comité s'est réuni :

- le jeudi 14 juin 2001, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif;
- le lundi 18 juin 2001, à 10 heures, dans la salle 254 du palais législatif.

### Question à l'étude :

Projet de loi n° 24 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools et modifications corrélatives/The Liquor Control Amendment and Consequential Amendments Act*

### Démissions et élections :

Réunion du jeudi 14 juin 2001 :

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M<sup>me</sup> la *ministre* MIHYCHUK remplace M. MALOWAY;
- M<sup>me</sup> ALLAN remplace M. RONDEAU;
- M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK remplace M. le *ministre* SALE;
- M<sup>me</sup> MITCHELSON remplace M. CUMMINGS;
- M. MAGUIRE remplace M. PENNER (Steinbach);
- M. LAURENDEAU remplace M. PITURA;
- M<sup>me</sup> SMITH (Fort Garry) remplace M. REIMER;
- M. le *ministre* SALE remplace M<sup>me</sup> la *ministre* MIHYCHUK.

Réunion du lundi 18 juin 2001 :

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. FAURSCHOU remplace M. MAGUIRE;
- M. SANTOS remplace M. DEWAR;
- M. AGLUGUB remplace M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK.

### Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi n° 24 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools et modifications corrélatives/The Liquor Control Amendment and Consequential Amendments Act* :

Dorothy Makinson  
Doug Clark  
Gary Kowalski  
Jim Baker  
Leon Ledohowski

particulier  
ZAC du centre-ville de Winnipeg  
particulier  
président-directeur général, Manitoba Hotel Association  
président-directeur général, Canad Corp.

### Exposé écrit :

Joe Masi

Association of Manitoba Municipalities

### Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

N° 24 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools et modifications corrélatives/The Liquor Control Amendment and Consequential Amendments Act*

Le Comité a convenu de faire rapport du projet de loi sans amendement, au moyen d'un vote consigné (6 pour, 3 contre).

Le président,

Rapport présenté par :

\_\_\_\_\_  
Doug Martindale

Le 18 juin 2001